

**OBJET**            **Budget annexe de l'Eau**  
                         **Compte administratif 2017**

---

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte administratif du Budget annexe de l'Eau pour l'exercice 2017.

Les résultats par section budgétaire s'établissent ainsi qu'il suit :

- Section d'Investissement        - 470 166,58 euros,
- Section d'Exploitation            2 345 432,67 euros,

soit un solde d'exécution global de 1 875 266,09 euros, identique à celui du Compte de Gestion du Receveur municipal.

Avec la reprise des résultats antérieurs, le solde d'exécution global sera de - 590 512,20 euros, identique à celui du Compte de Gestion du Receveur municipal.

L'excédent enregistré, après intégration des restes à réaliser, est de 301 334,04 euros. Les calculs étant détaillés dans les tableaux ci-dessous.

Les éléments d'analyse et de commentaires relatifs au Compte administratif 2017 du Budget annexe de l'Eau vous seront présentés à travers le diaporama en séance du Conseil municipal.

**NB** Les états des restes à réaliser en dépenses et en recettes sont consultables auprès de la Direction Finances/ Comptabilité - Service Comptabilité - 30 rue de la République aux heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

**OBJET**        **Budget annexe de l'Eau**  
                  **Compte administratif 2017**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 18/3-009 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur MAILLOT Gérald - 3ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le Compte administratif 2017 du Budget annexe de l'Eau et arrêté comme suit les résultats de l'exercice :

(en euros)

	<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL</b>
--	-----------------------------------	---------------------------------	--------------

<b>RECETTES</b>
-----------------

PREVISIONS BUDGETAIRES	22 130 465,31	4 690 000,00	26 820 465,31
TITRES EMIS	13 226 892,38	4 444 255,00	17 671 147,38
REDUCTIONS	-	66 268,83	66 268,83
RECETTES NETTES	13 226 892,38	4 377 986,17	17 604 878,55
REPRISE RESULTAT N-1	-	-	-
RESTES A REALISER	900 000,00	-	900 000,00

(en euros)

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION EXPLOITATION	TOTAL
--	---------------------------	-------------------------	-------

**DEPENSES**

AUTORISATIONS BUDGETAIRES	22 130 465,31	4 690 000,00	26 820 465,31
MANDATS EMIS	13 697 058,96	2 380 530,99	16 077 589,95
ANNULATIONS	-	347 977,49	347 977,49
DEPENSES NETTES	13 697 058,96	2 032 553,50	15 729 612,46
REPRISE RESULTAT N-1	-2 465 778,29	-	- 2 465 778,29
RESTES A REALISER	-	8 153,76	8 153,76

**RESULTATS**

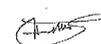
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 470 166,58	2 345 432,67	1 875 266,09
RESULTAT BRUT DE CLOTURE <i>(après reprise du résultat n – 1)</i>	- 2 935 944,87	2 345 432,67	- 590 512,20
RESULTAT NET <i>(compte tenu des restes à réaliser)</i>	- 2 035 944,87	2 337 278,91	301 334,04

Toutes les opérations de l'exercice 2017 sont déclarées définitivement closes.

La présente Délibération sera annexée, à titre de justificatif, au Compte administratif du Budget annexe Eau de l'exercice 2017.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télérmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
28/06/2018



Gilbert ANNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET**  
**21974011501112**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Commune VILLE DE SAINT-DENIS**

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT DENIS

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Compte administratif**

BUDGET : ANNEXE DE L'EAU (2)

**ANNEE 2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	4
<b>II - Présentation générale du compte administratif</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
<b>III - Vote du compte administratif</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	33
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services municipaux dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Répartition des crédits du budget principal et des budgets annexes	39
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	40

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Site Internet : www.saint-denis.fr  
 Date de réception en préfecture : 29/06/2018

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
	Section d'exploitation	A	2 032 553,50	G	4 377 986,17	G-A	2 345 432,67
	Section d'investissement	B	13 697 058,96	H	13 226 892,38	H-B	-470 166,58

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		DEPENSES		RECETTES	
	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 465 778,29 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	P= A+B+C+D	<b>18 195 390,75</b>	Q= G+H+I+J	<b>17 604 878,55</b>	=Q-P	<b>-590 512,20</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	
	E	8 153,76	F	0,00	= E+F	8 153,76
	K	0,00	L	900 000,00	= K+L	900 000,00

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL CUMULE	
	= A+C+E	2 040 707,26	= B+D+F	16 162 837,25	=	18 203 544,51
	= G+I+K	4 377 986,17	= H+J+L	14 126 892,38	=	18 504 878,55

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	<b>8 153,76</b>	K	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général		4 150,13		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		4 003,63		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
A77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	<b>0,00</b>	L	<b>900 000,00</b>
	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	900 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	88 000,00	27 522,89	0,00	4 150,13	56 326,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 184,00	507 581,00	0,00	0,00	18 603,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	97 000,00	0,00	0,00	4 003,63	92 996,37
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>711 184,00</b>	<b>535 103,89</b>	<b>0,00</b>	<b>8 153,76</b>	<b>167 926,35</b>
66	Charges financières	960 000,00	256 138,60	84 689,31	0,00	619 172,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 671 184,00</b>	<b>791 242,49</b>	<b>84 689,31</b>	<b>8 153,76</b>	<b>787 098,44</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 862 194,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 156 622,00	1 156 621,70			0,30
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 156 621,70</b>			<b>1 862 194,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 690 000,00</b>	<b>1 947 864,19</b>	<b>84 689,31</b>	<b>8 153,76</b>	<b>2 649 292,74</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 690 000,00	4 290 336,12	0,00	0,00	399 663,88
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 857,12	57 000,00	0,00	-60 857,12
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 690 000,00</b>	<b>4 294 193,24</b>	<b>57 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>338 806,76</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	26 792,93	0,00	0,00	-26 792,93
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>4 690 000,00</b>	<b>4 320 986,17</b>	<b>57 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>312 013,83</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 690 000,00</b>	<b>4 320 986,17</b>	<b>57 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>312 013,83</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	818 986,00	336 114,78	0,00	482 871,22
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 520 701,02	10 384 144,55	0,00	1 136 556,47
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>12 339 687,02</b>	<b>10 720 259,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 619 427,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 325 000,00	2 179 169,09	0,00	3 145 830,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>5 325 000,00</b>	<b>2 179 169,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 145 830,91</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>17 664 687,02</b>	<b>12 899 428,42</b>	<b>0,00</b>	<b>4 765 258,60</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	2 000 000,00	797 630,54		1 202 369,46
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>797 630,54</b>		<b>1 202 369,46</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>19 664 687,02</b>	<b>13 697 058,96</b>	<b>0,00</b>	<b>5 967 628,06</b>
	Pour information	2 465 778,29			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	0,00	900 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 136 639,71	8 000 000,00	0,00	5 136 639,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>14 636 639,71</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>5 736 639,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	2 475 009,60	2 475 009,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	797 630,54	0,00	-797 630,54
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 475 009,60</b>	<b>3 272 640,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-797 630,54</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>17 111 649,31</b>	<b>11 272 640,14</b>	<b>900 000,00</b>	<b>4 939 009,17</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 862 194,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 156 622,00	1 156 621,70		0,30
041	Opérations patrimoniales (2)	2 000 000,00	797 630,54		1 202 369,46
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>5 018 816,00</b>	<b>1 954 252,24</b>		<b>3 064 563,76</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>22 130 465,31</b>	<b>13 226 892,38</b>	<b>900 000,00</b>	<b>8 003 572,93</b>
	Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20180623-183009-DE Date de télétransmission : 29/06/2018 Date de réception en préfecture : 29/06/2018	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 522,89		27 522,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	507 581,00		507 581,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	340 827,91	0,00	340 827,91
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 156 621,70	1 156 621,70
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>875 931,80</b>	<b>1 156 621,70</b>	<b>2 032 553,50</b>

+	<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 032 553,50</b>
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 179 169,09	0,00	2 179 169,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	336 114,78	0,00	336 114,78
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 384 144,55	0,00	10 384 144,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	797 630,54	797 630,54
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>12 899 428,42</b>	<b>797 630,54</b>	<b>13 697 058,96</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>2 465 778,29</b>
---	--	---------------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>16 162 837,25</b>
---	--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 290 336,12		4 290 336,12
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 857,12		60 857,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 792,93	0,00	26 792,93
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>4 377 986,17</b>	<b>0,00</b>	<b>4 377 986,17</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 377 986,17</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 000 000,00	0,00	8 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	30 624,58	30 624,58
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	767 005,96	767 005,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	797 630,54	0,00	797 630,54
28	Amortissement des immobilisations		1 156 621,70	1 156 621,70
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>8 797 630,54</b>	<b>1 954 252,24</b>	<b>10 751 882,78</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>2 475 009,60</b>
------------------------------------	---------------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 226 892,38</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Y compris les opérations d'ordre de lecture.  
(3) Y compris les opérations relatives aux stocks de marchandises et de fournitures.  
(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Hors chapitres et opérations d'équipement.  
(6) Hors chapitres et opérations pour compte de tiers.  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	88 000,00	27 522,89	0,00	4 150,13	56 326,98
601	Achats stockés - Matières premières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	320,00	315,09	0,00	0,00	4,91
617	Etudes et recherches	13 680,00	922,25	0,00	4 150,13	8 607,62
618	Divers	7 000,00	954,49	0,00	0,00	6 045,51
627	Services bancaires et assimilés	66 000,00	25 331,06	0,00	0,00	40 668,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 184,00	507 581,00	0,00	0,00	18 603,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	526 184,00	507 581,00	0,00	0,00	18 603,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	97 000,00	0,00	0,00	4 003,63	92 996,37
6535	Formation élus	5 000,00	0,00	0,00	4 003,63	996,37
658	Charges diverses de gestion courante	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>711 184,00</b>	<b>535 103,89</b>	<b>0,00</b>	<b>8 153,76</b>	<b>167 926,35</b>
66	Charges financières (b) (5)	960 000,00	256 138,60	84 689,31	0,00	619 172,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	594 000,00	593 451,95	0,00	0,00	548,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-344 755,44	84 689,31	0,00	260 066,13
6688	Autre	366 000,00	7 442,09	0,00	0,00	358 557,91
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 671 184,00</b>	<b>791 242,49</b>	<b>84 689,31</b>	<b>8 153,76</b>	<b>787 098,44</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 862 194,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 156 622,00	1 156 621,70			0,30
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 156 622,00	1 156 621,70			0,30
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 156 621,70</b>			<b>1 862 194,30</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 156 621,70</b>			<b>1 862 194,30</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 690 000,00</b>	<b>1 947 864,19</b>	<b>84 689,31</b>	<b>8 153,76</b>	<b>2 649 292,74</b>
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	84 689,31
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	344 755,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-260 066,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 690 000,00	4 290 336,12	0,00	0,00	399 663,88
70128	Autres taxes et redevances	4 690 000,00	4 290 336,12	0,00	0,00	399 663,88
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 857,12	57 000,00	0,00	-60 857,12
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	3 857,12	57 000,00	0,00	-60 857,12
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		4 690 000,00	4 294 193,24	57 000,00	0,00	338 806,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	26 792,93	0,00	0,00	-26 792,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	26 792,93	0,00	0,00	-26 792,93
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		4 690 000,00	4 320 986,17	57 000,00	0,00	312 013,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		4 690 000,00	4 320 986,17	57 000,00	0,00	312 013,83
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	818 986,00	336 114,78	0,00	482 871,22
2031	Frais d'études	809 426,00	332 917,51	0,00	476 508,49
2033	Frais d'insertion	9 560,00	3 197,27	0,00	6 362,73
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 520 701,02	10 384 144,55	0,00	1 136 556,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 916 031,02	10 221 765,84	0,00	694 265,18
232	Immobilisations incorporelles en cours	435 500,00	0,00	0,00	435 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	169 170,00	162 378,71	0,00	6 791,29
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>12 339 687,02</b>	<b>10 720 259,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 619 427,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 325 000,00	2 179 169,09	0,00	3 145 830,91
1641	Emprunts en euros	1 955 000,00	1 954 169,09	0,00	830,91
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	225 000,00	225 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 145 000,00	0,00	0,00	3 145 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 325 000,00</b>	<b>2 179 169,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 145 830,91</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>17 664 687,02</b>	<b>12 899 428,42</b>	<b>0,00</b>	<b>4 765 258,60</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 000 000,00	797 630,54		1 202 369,46
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	2 000 000,00	797 630,54		1 202 369,46
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>797 630,54</b>		<b>1 202 369,46</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>19 664 687,02</b>	<b>13 697 058,96</b>	<b>0,00</b>	<b>5 967 628,06</b>
<b>Pour information</b>		<b>2 465 778,29</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	0,00	900 000,00	600 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	1 000 000,00	0,00	900 000,00	100 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	13 136 639,71	8 000 000,00	0,00	5 136 639,71
1641	Emprunts en euros	9 836 639,71	8 000 000,00	0,00	1 836 639,71
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 300 000,00	0,00	0,00	3 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>14 636 639,71</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>5 736 639,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 475 009,60	2 475 009,60	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 475 009,60	2 475 009,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	797 630,54	0,00	-797 630,54
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	797 630,54	0,00	-797 630,54
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 475 009,60</b>	<b>3 272 640,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-797 630,54</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>17 111 649,31</b>	<b>11 272 640,14</b>	<b>900 000,00</b>	<b>4 939 009,17</b>
021	Virement de la section d'exploitation	1 862 194,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 156 622,00	1 156 621,70		0,30
281311	Bâtiments d'exploitation	421 992,00	421 991,78		0,22
281531	Réseaux d'adduction d'eau	516 916,00	516 916,39		-0,39
281561	Service de distribution d'eau	209 892,00	209 891,53		0,47
28182	Matériel de transport	7 822,00	7 822,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 156 621,70</b>		<b>1 862 194,30</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	2 000 000,00	797 630,54		1 202 369,46
2031	Frais d'études	0,00	30 257,53		-30 257,53
2033	Frais d'insertion	0,00	367,05		-367,05
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	767 005,96		1 232 994,04
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 018 816,00</b>	<b>1 954 252,24</b>		<b>3 064 563,76</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>22 130 465,31</b>	<b>13 226 892,38</b>	<b>900 000,00</b>	<b>8 003 572,93</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A1.1**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT- 734	01/06/2017	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
707	28/12/2010	2 025 000,00	0,00	17 970,70	0,00	1 800 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 025 000,00	0,00	17 970,70	0,00	1 800 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					65 844 451,97										
1641 Emprunts en euros (total)					62 844 451,97										
701	SFIL CAFFIL	11/12/2008	01/01/2009	01/04/2009	1 318 475,84	C	Taux fixe annulable à 3.85 % (date d'exercice 01/01/2014)		3,850			P	O		A-1
711	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	17/12/2012	01/01/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %		4,510			P	O		A-1
711 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	2 210 782,72	V	(Livret A + 1.87)-Floor -1.87 sur Livret A		2,620			C	O		A-1
71201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	04/01/2012	01/07/2013	3 000 000,00	V	Livret A + 0.9		3,150			C	O		A-1
71201 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/07/2017	2 368 421,04	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A		1,500			C	O		A-1
71202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	20/12/2012	01/12/2013	7 000 000,00	V	Livret A + 0.9		3,150			P	O		A-1
71202 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/12/2017	5 350 553,18	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A		1,500			P	O		A-1
719	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2013	22/11/2013	01/01/2017	8 232 500,00	V	Livret A + 1		2,250			C	O		A-1
719 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2018	7 840 476,19	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A		1,500			C	O		A-1

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
720	SFIL CAFFIL	01/07/2014	01/07/2014	01/07/2015	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3,01 %	3,010	3,050	A	P	O	A-1
722	Agence Française de Développement	05/12/2014	05/12/2014	31/07/2015	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,69 %	1,690	1,700	S	P	O	A-1
726	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2015	01/01/2017	01/01/2018	3 923 243,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,750	1,750	A	C	O	A-1
730	Agence Française de Développement	16/12/2016	15/03/2017	15/06/2017	4 000 000,00	V	(Euribor 06 M + 0,86)-Floor -0,88 sur Euribor 06 M	0,660	0,670	S	C	O	A-1
736	Agence Française de Développement	25/10/2017	31/12/2017	31/03/2019	8 000 000,00	V	(Euribor 06 M + 0,97)-Floor 0 sur Euribor 06 M	0,970	0,990	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 000 000,00								
707	CACIB ex-BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	30/06/2011	15/11/2011	3 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,2	2,210	2,270	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1683 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								

Accuse de réception en préfecture  
 1674-2197401 (S-20180623-183009-DE)  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pé- riode des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
					65 844 451,97											
<b>Total général</b>																

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		40 597 337,61					593 451,94	0,00	84 689,31	
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		0,00		38 797 337,61					575 481,24	0,00	82 686,01	
701	N	0,00	A-1	45 141,15	0,00		F	Taux fixe à 3,85 %	3,890	175 069,94	6 057,07	439,31
711	N	0,00	A-1	0,00	0,00		F	Taux fixe à 4,51 %	0,000	172 066,98	107 466,52	0,00
711 réam	N	0,00	A-1	2 138 298,04	14,58		V	(Livret A + 1.87)-Floor-1.87 sur Livret A	2,590	72 484,68	47 565,58	0,00
71201	N	0,00	A-1	0,00	0,00		V	Livret A + 0.9	0,000	78 947,37	20 108,18	0,00
71201 réam	N	0,00	A-1	2 289 473,67	14,00		V	(Livret A + 0.75)-Floor-0.75 sur Livret A	1,570	78 947,37	17 551,05	0,00
71202	N	0,00	A-1	0,00	0,00		V	Livret A + 0.9	0,000	26 792,93	0,00	0,00
71202 réam	N	0,00	A-1	4 899 534,49	9,92		V	(Livret A + 0.75)-Floor-0.75 sur Livret A	1,490	451 018,69	73 395,31	0,00
719	N	0,00	A-1	0,00	0,00		V	Livret A + 1	0,000	392 023,81	144 068,75	0,00
719 réam	N	0,00	A-1	7 840 476,19	19,00		V	(Livret A + 0.75)-Floor-0.75 sur Livret A	1,500	0,00	0,00	0,00
720	N	0,00	A-1	2 220 155,43	11,50		F	Taux fixe à 3,01 %	3,040	132 840,17	71 806,85	33 970,23
722	N	0,00	A-1	3 570 461,07	17,06		F	Taux fixe à 1,69 %	1,690	173 987,15	62 549,17	25 142,00

Accusé de réception en préfecture  
974-21974015-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
726	N	0,00	A-1	3 993 797,57	24,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A (Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,750	0,00	0,00	0,00	0,00
730	N	0,00	A-1	3 800 000,00	18,96	V	(Euribor 06 M + 0,88)-Floor -0,88 sur Euribor 06 M	0,610	24 910,76	0,00	0,00	1 026,84
736	N	0,00	A-1	8 000 000,00	19,75	V	(Euribor 06 M + 0,97)-Floor 0 sur Euribor 06 M	0,000	0,00	0,00	0,00	22 107,63
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 800 000,00					225 000,00	17 970,70	0,00	2 003,30
707	N	0,00	A-1	1 800 000,00	7,88	V	Euribor 03 M + 1,2	0,680	225 000,00	17 970,70	0,00	2 003,30
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>40 597 337,61</b>					<b>2 179 169,09</b>	<b>593 451,94</b>	<b>0,00</b>	<b>84 689,31</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Niveau de taux d'intérêt après opérations de couverture.

(14) Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Montant des charges d'intérêt après opérations de couverture.

(16) Montant des intérêts perçus après opérations de couverture.

Date de transmission : 29/06/2018

Date de réception préfecture : 29/06/2018

- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Montant, index ou formule.  
 (10) Montant, index ou formule.  
 (11) Montant, index ou formule.  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
974-21974015-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	40 597 337,61	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortifié	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	279 065,54	643 038,16	0,00	
711	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 4,51 %	0,000		0,00	172 066,98	0,00	
71201	2012	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	S	V	Livret A + 0,9	0,000	0,00	20 108,18	78 947,37	0,00	
71202	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0,9	0,000	0,00	7 442,09	0,00	0,00	
719	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 1	0,000	0,00	144 068,75	392 023,81	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> Refinancement de dette (4)					17 167 782,39	17 167 782,39							140 566,19	602 460,74	149 305,58	
711 réam	2017	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 138 298,04	2 138 298,04	14,58	T	V	(Livret A + 1,87)-Floor -1,87 sur Livret A	2,590		47 711,35	72 484,68	9 092,76	
71201 réam	2017	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 269 473,67	2 269 473,67	14,00	S	V	(Livret A + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A	1,570		19 459,53	78 947,37	17 012,10	
71202 réam	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 899 534,49	4 899 534,49	9,92	A	V	(Livret A + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A	1,490		73 395,31	451 018,69	5 920,27	
719 réam	2017	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 840 476,19	7 840 476,19	19,00	A	V	(Livret A + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A	1,500		0,00	0,00	117 280,45	

(1) Les obligations de refinancement de dette sont assistées en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Date de telle que l'emission : 29/06/2018  
 (4) Date de réception préfecture : 29/06/2018

- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESAUX D'ADDUCTION D'EAU	30	13/12/1996

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>2 179 169,09</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>2 179 169,09</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 955 000,00	1 954 169,09
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	225 000,00	225 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>2 179 169,09</b>	<b>0,00</b>	<b>2 465 778,29</b>	<b>4 644 947,38</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 954 252,24</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>797 630,54</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	797 630,54
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>3 018 816,00</b>	<b>1 156 621,70</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments d'exploitation	421 992,00	421 991,78
281531	Réseaux d'adduction d'eau	516 916,00	516 916,39
281561	Service de distribution d'eau	209 892,00	209 891,53
28182	Matériel de transport	7 822,00	7 822,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 862 194,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 954 252,24</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 475 009,60</b>	<b>5 329 261,84</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	4 644 947,38
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	5 329 261,84
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	684 314,46

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/02/2017	AAPC TX RESEAU INTERCO	206,63	0,00	5
20/03/2017	PRELEVEMENT ET COMPTAGE FIBRES AMIANTE	2 387,00	0,00	5
19/04/2017	ANALYSES D'EAU DEPARTEMENT	89,58	0,00	5
17/05/2017	ANNONCE JIR AAPC	554,65	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 237,86</b>	<b>0,00</b>	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
ETUDES GENERALES AEP (AP 2010)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	192 621,89	0,00	0,00	89,58
EXTENSION RESEAUX II (AP 2015)	5 365 000,00	1 217 000,00	6 582 000,00	1 054 999,69	3 027 000,00	0,00	3 714 212,33
GMO DIVERS CINOR (AP 2016)	500 000,00	903 400,00	1 403 400,00	0,00	410 000,00	0,00	8 850,96
GRPE MULTI-OPE AEU&EP B.DE NEFLES(AP013)	3 200 000,00	-155 597,00	3 044 403,00	2 730 215,07	0,00	0,00	0,00
GRPE MULTI-OPE AEU&EP ST-FRANCOIS(AP013)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	1 297 001,67	571 449,00	0,00	54 728,59
GRPE MULTI-OPERATEURS AEU&EP BRETAGNE(AP GRPE)	2 086 160,00	-18 419,00	2 067 741,00	1 948 383,58	0,00	0,00	0,00
GRPE MULTI-OPERATEURS PRU (AP 2013)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	616 549,80	0,00	0,00	0,00
INTERCONNEXION RES. AEP EST/OUEST (AP013)	7 500 000,00	640 000,00	8 140 000,00	2 111 257,69	5 088 896,00	0,00	2 058 061,00
RESSOURCE BELLEPIERRE (AP 2010)	10 799 999,00	0,00	10 799 999,00	5 850 009,87	0,00	0,00	3 527 091,67
RESSOURCE DES ECARTS (AP 2010)	2 500 000,00	415,00	2 500 415,00	110 800,03	0,00	0,00	0,00
RESSOURCE DES ECARTS - BRULE (AP2016)	2 380 000,00	20 000,00	2 400 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
RESSOURCE DES ECARTS - MONTAGNE (AP2015)	4 050 000,00	0,00	4 050 000,00	21 137,16	3 961 500,00	0,00	0,00
RESSOURCE ECARTS - ST FRANCOIS (AP2016)	1 760 000,00	1 230 000,00	2 990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESSOURCE FORAGE DU CERF (AP 2010)	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	2 382 845,81	0,00	0,00	8 788,50
RESSOURCE NOUVELLE (AP 2010)	1 725 000,00	0,00	1 725 000,00	825 869,70	0,00	0,00	11 398,40
RESSOURCES DES ECARTS-BNF (AP 2015)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	55 820,50	1 393 000,00	0,00	72 461,73
STOCKAGE LAVERDURE - CAMELIAS(AP 2013)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	31 974,95	1 805 000,00	0,00	0,00
STOCKAGE MOULIN A VENT (AP2013)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	20 354,61	1 978 000,00	0,00	0,00
STOCKAGE RESERVOIR EST-CHAUDRON(AP 2013)	5 820 000,00	0,00	5 820 000,00	77 127,01	5 691 336,00	0,00	74 656,25
TRAITEMENT STATION BELLEPIERRE (AP 2010)	22 000 000,00	0,00	22 000 000,00	71 900,77	0,00	0,00	0,00
TRAITEMENT STAT°DES HAUTS-BRETAGNE(AP015)	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	0,00	2 035 000,00	0,00	35 137,73

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S. Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).  
 3-a\* : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions justifient.  
 3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5\* : emplois de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a été établie en matière de création.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).  
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent Contractuel	A	1	48 153,15
Ingénieur	A	2	142 379,31
Ingénieur Pal	A	1	88 453,14
Agent Contractuel	B	1	38 321,94
Technicien Pal 1CI	B	3	150 323,18
Adjt tech ter 2CI	C	1	39 950,28
<b>TOTAL GENERAL</b>	C A B	9	507 581,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- AFFERMAGE	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 690 000,00	2 032 553,50	8 153,76	2 040 707,26
RECETTES	4 690 000,00	4 377 986,17	0,00	4 377 986,17
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	22 130 465,31	13 697 058,96	0,00	13 697 058,96
RECETTES	22 130 465,31	13 226 892,38	900 000,00	14 126 892,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGREGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 690 000,00	2 032 553,50	8 153,76	2 040 707,26
RECETTES	4 690 000,00	4 377 986,17	0,00	4 377 986,17
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	22 130 465,31	13 697 058,96	0,00	13 697 058,96
RECETTES	22 130 465,31	13 226 892,38	900 000,00	14 126 892,38
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	26 820 465,31	15 729 612,46	8 153,76	15 737 766,22
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	26 820 465,31	17 604 878,55	900 000,00	18 504 878,55

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice :  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES :  
 Pour :  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) ,  
 A le  
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A , le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183009-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :  
 Le Maire  
 28/06/2018  
  
 Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55  
Nombre de membres présents  
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour  
contre  
abstentions

55  
PN

Date de convocation du Conseil municipal  
15 juin 2018

Budget annexe de l'Eau, Compte administratif 2017,  
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 23 juin 2018

Délibéré par le Conseil municipal réuni en troisième séance annuelle,  
à Saint-Denis, le 23 juin 2018

Les membres du Conseil municipal  
soussignés

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183009-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
28/06/2018

Gilbert ANNETTE